

Edito

L'année 2022 est désormais derrière nous.

Elle a été la troisième d'une crise sanitaire qui n'est pas terminée même si la politique vaccinale et les mutations successives du covid-19 en ont jusqu'ici très largement atténué les effets.

Cette crise a été éprouvante à bien des égards pour les professionnels de santé hospitaliers ; elle s'est prolongée en 2022 par une crise du recrutement sans précédent qui accentue encore la pression sur l'hôpital et ses équipes. Notre établissement n'a pas été épargné, même s'il a mieux résisté que d'autres grâce à votre engagement. Nous avons néanmoins dû fermer l'unité de soins continus faute de pouvoir stabiliser la couverture médicale après le départ d'un praticien et de pouvoir assurer les remplacements de personnel infirmier durant la période des congés d'été, et nous ne sommes pas encore parvenus à la rouvrir. Je mesure les efforts réalisés par tous pour maintenir l'offre de soins à un niveau maximal, marquant par là votre attachement au CHPD et à votre mission envers la population giennoise et je vous en remercie. Grâce à votre engagement, le niveau d'activité de l'établissement, et donc son niveau de réponse aux besoins de santé de la population du secteur, est resté stable.

Bien entendu les difficultés du moment n'ont pas disparu dans la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier et nous savons qu'il faudra réussir à attirer des professionnels pour retrouver, dans des délais que nous espérons les plus brefs, des conditions satisfaisantes de fonctionnement ; c'est évidemment la priorité absolue. Mais il ne faut pas pour autant négliger les objectifs d'avenir et d'amélioration de la prise en charge de nos patients et résidents. Je citerai trois axes principaux pour 2023 dont j'espère qu'ils se concrétiseront très rapidement :

- la reconstitution d'une filière de chirurgie orthopédique et de traumatologie, dans le cadre de l'urgence, pour assurer une prise en charge de proximité de la population en collaboration avec le CHU d'Orléans - site Jeanne d'Arc, le service des urgences et le service de soins de suite du CHPD,
- l'installation d'une IRM, qui nécessite au préalable que soient purgés certains désaccords, dernier obstacle à sauter pour que l'exploitation de ce nouvel équipement puisse être assurée sereinement et sans que les intérêts du CHPD soient sacrifiés,
- la validation d'un scénario d'avenir pour les bâtiments La Vigne et la Roseraie de l'EHPAD dont l'état dégradé des locaux n'est plus en situation de permettre des conditions d'hébergement digne.

2023 sera l'année de la procédure de certification. Il s'agit d'un enjeu très fort pour le Centre Hospitalier qui nécessite la mobilisation de chacun.

Pour la nouvelle année, je souhaite que nous sachions garder l'espoir de réussir à traverser et à surmonter au plus vite les difficultés du moment et je suis convaincu que nous avons collectivement encore les ressources pour y parvenir.

Au plan personnel, à chacune et chacun d'entre vous comme à ceux qui vous sont chers, je souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Gilles VARIN
Directeur

Sommaire

A LA UNE

- Les résultats des élections professionnelles
- Certification : les audits ciblés

L'ENTRETIEN

- Charlotte QUINTARD, cadre de santé sur le pôle femme-enfant

COUP DE PROJECTEUR

- Le COVIRIS

EN CHIFFRES ET EN LETTRE

ZOOM

LES ECHOS

Les résultats des élections professionnelles 2022

Vous avez désigné en décembre 2022 les représentants du personnel au Comité Social d'Établissement (CSE), la nouvelle instance de dialogue social issue de la fusion du CTE et du CHSCT et dans les commissions administratives paritaires locales et départementales (CAPL).

Voici un rappel des résultats :

Pour le CSE (Taux de participation 59,51%)

CGT 67,61%	7 titulaires	7 suppléants
	Andrée BRAGUE	Gaëlle TAORMINA
	Jessica VILLAIN	Aurélie GUICHARD
	Muriel PETRE	Carmen FRUGIER
	Sandra TEIXEIRA	Christophe GUILBERT
	Céline BAU	Anne Charlotte JOLY
	Yolaine PERRIOT	Quentin DEBOISSE
	Catherine HOURY	Aurore BRUYELLE
Sud Santé 25,70%	3 titulaires	3 suppléants
	Annick BOURDEAU	Valérie FLEURY
	Sophie DEVERT	Sandrine DENGLOS
	Vanessa JUAREZ	Laurence CHAMBOLLE
CFDT 6,69%	0 titulaire	0 suppléant

Pour les CAPL

CAPL 2 : personnels de catégorie A des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux

Taux de participation 57,14%

CGT 69,77%	2 titulaires	2 suppléants
	Katia CHARPENTIER	Céline RISSIAN
	Sandra TEIXEIRA	Jessica DEMILLY
Sud Santé 27,91%	0 titulaire	0 suppléant
CFDT 2,32%	0 titulaire	0 suppléant

CAPL 3 : personnels d'encadrement administratif

Taux de participation 75%

CGT 100%	1 titulaire	1 suppléant
	Henri PRAX	Alice SOULARD-BOISSARD

CAPL 5 : personnels de catégorie B des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux

Taux de participation 76,61 %

CGT 70,65%	2 titulaires	2 suppléants
	Andrée BRAGUE	Corinne LANUSSE
	Muriel PETRE	Céline BAU
Sud Santé 25%	0 titulaire	0 suppléant
CFDT 4,35%	0 titulaire	0 suppléant

CAPL 6 : personnels d'encadrement administratif et des assistants médico-administratifs

Taux de participation 90 %

CGT 66,67%	1 titulaire	1 suppléant
	Françoise ROBBIO	Isabel POURVIN

Sud Santé 33,33% **0 titulaire** | **0 suppléant** |

CAPL 7 : personnels de la filière ouvrière et technique

Taux de participation 59,09%

CGT 76,92%	2 titulaires	2 suppléants
	Christophe GUILBERT	Loïc JOSSIN
	Samuel BOUTROUX	Emmanuelle NUNES ALVES

Sud Santé 23,08% **0 titulaire** | **0 suppléant** |

CAPL 8 : personnels de catégorie C des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux

Taux de participation 61,11%

CGT 66,67%	2 titulaires	2 suppléants
	Nathalie VANHOUTTE	Myriam POMMIER
	Aude MAITRE	Aurélie GUICHARD
Sud Santé 23,81%	0 titulaire	0 suppléant
CFDT 9,52%	0 titulaire	0 suppléant

CAPL 9 : personnels administratifs

Taux de participation 81,25%

Sud Santé 61,54%	1 titulaire	1 suppléant
	Vanessa JUAREZ	Sandrine LORENZO
CGT 38,46%	0 titulaire	0 suppléant

CAPL 10 : personnels sages-femmes

Taux de participation 55,55%

SUD Santé 100%	1 titulaire	1 suppléant
	Julie ANSELMY	Elias HADAOUI

Certification

Visite de certification de la HAS prévue en septembre 2023.

« *Soyons tous prêts* ».

Voyons dans ce nouveau numéro quels sont les 17 critères impératifs qui seront évalués

1. Le patient exprime son consentement libre et éclairé sur son projet de soins et ses modalités
2. Le patient bénéficie du respect de son intimité et de sa dignité
3. Le patient bénéficie de soins visant à anticiper ou à soulager rapidement sa douleur
4. Les équipes maîtrisent l'utilisation des médicaments à risque
5. Les équipes maîtrisent le risque infectieux en appliquant les précautions adéquates, standard et complémentaires
6. Les équipes améliorent leurs pratiques en analysant les événements indésirables associés aux soins qu'elles ont déclarés
7. L'établissement lutte contre la maltraitance en son sein
8. La gouvernance fonde son management sur la qualité et la sécurité des soins
9. La gestion des tensions hospitalières et des situations sanitaires exceptionnelles est maîtrisée
10. La prise en charge des urgences vitales est maîtrisée dans l'enceinte de l'établissement
11. L'établissement analyse, exploite et communique les indicateurs qualité et sécurité des soins

Enfant et adolescent

12. Le patient mineur bénéficie d'un environnement adapté

Psychiatrie et santé mentale

13. La pertinence du recours à des mesures restrictives de liberté (limitation des contacts, des visites, retrait d'effets personnels, isolement) est argumentée et réévaluée
14. Les équipes réalisent un examen somatique pour tout patient hospitalisé en psychiatrie

Chirurgie et interventionnel

15. Au bloc et dans les secteurs interventionnels, la check-list « Sécurité du patient » est utilisée de manière efficace
16. Les équipes maîtrisent les bonnes pratiques d'antibioprophylaxie liées aux actes invasifs

Maternité

17. Les équipes maîtrisent les risques liés à l'hémorragie du post-partum immédiat (HPPI)

Critères impératifs. Certification des établissements de santé pour la qualité des soins : une exigence fondamentale dans tous les établissements et unités © Haute Autorité de santé.

L'ENTRETIEN

Avec Charlotte QUINTARD, nouvelle cadre de santé sur le pôle femme-enfant



Charlotte QUINTARD a intégré le pôle femme-enfant en tant que cadre de santé le 3 octobre 2022. Retour sur le parcours riche et varié de cette jeune femme qui vient du Centre hospitalier Jacques Cœur de Bourges, sa ville natale, où elle a toujours exercé avant son arrivée à Gien.

Vous avez été diplômée infirmière en 2010 et aujourd'hui vous êtes cadre de santé sur le pôle femme-enfant du Centre hospitalier de Gien. Quelles sont les grandes étapes de votre parcours professionnel ?

Oui, j'ai été diplômée infirmière en 2010 et puéricultrice en 2011. J'ai par la suite intégré les différents services du pôle mère-enfant du Centre hospitalier de Bourges : néonatal, maternité, pédiatrie, urgences pédiatriques, hôpital de jour pédiatrique. Durant sept ans, j'ai pu m'investir dans ces différents services et participé à plusieurs projets institutionnels en tant que référente puéricultrice. Suite à cela, mon encadrement m'a guidé et accompagné pour devenir faisant fonction cadre de santé.

J'ai occupé mon premier poste en tant que faisant fonction au sein du service de neurologie, UNV, USINV et explorations fonctionnelles de neurologie. Cette expérience m'a permis d'atteindre une certaine maturité professionnelle.

En septembre 2020, j'ai intégré l'école des cadres à Angers. Mais deux mois plus tard, en raison de la Covid, je suis revenue à Bourges et j'ai été affectée au SSR pour gérer 50 lits dont la moitié ont été transformés en lits Covid. Ce fût une expérience particulièrement riche et intense avec un vrai travail d'équipe et un fonctionnement qui correspond à mes valeurs.

J'ai finalement été diplômée cadre de santé en juillet 2021 et affectée au bloc en tant que cadre, chef et régulateur de bloc. C'est une autre approche du métier de cadre que j'ai trouvée très enrichissante. Puis j'ai eu la mission d'encadrer l'EHPAD quelques mois.

Pourquoi avoir quitté Bourges pour Gien ?

J'ai quitté Bourges pour suivre mon conjoint et j'ai choisi Gien parce que le projet d'établissement m'a séduit.

Quel est votre 1^{er} bilan après un trimestre ?

C'est un établissement accueillant, les locaux sont agréables. Les équipes sont dynamiques, aidantes et motivées. Elles ont envie d'avancer et sont force de proposition.

Comment envisagez-vous l'avenir ?

L'avenir est d'instaurer une dynamique de pôle pérenne pour veiller à la qualité, la sécurité et la continuité des soins. Il faut être dans la proximité et l'accompagnement des équipes pour les guider au mieux dans le quotidien et dans leurs projets professionnels.

COUP DE PROJECTEUR

Le COVIRIS

Le COVIRIS (COmité des Vlgilances et des RISques) réalise le pilotage et le suivi de la gestion des risques a priori, a posteriori, mais aussi la gestion de crise. Son action est basée sur le processus de prise en charge du patient et il veille à la cohérence des actions (préventives et correctives) en lien avec les vigilances sanitaires.

Qu'est-ce que la gestion des risques a posteriori et a priori ?

GESTION DES RISQUES A POSTERIORI



Se base sur le recueil des Fiches d'Evènements Indésirables (FEI) signalés au sein de l'établissement ou des plaintes/réclamations patients (orales et/ou écrites), avec mise en place d'actions correctives

Déclaration informatique d'un EI

→ Référent du secteur à risque met en place des actions correctives afin que l'évènement ne se reproduise plus

→ Analyse par le COVIRIS de l'efficacité des actions correctives



GESTION DES RISQUES A PRIORI

Permet de gérer les risques prévisibles. Les cartographies des risques sont régulièrement mises à jour.

Qu'est-ce que la gestion de crise ?

GESTION DE CRISE – PLAN BLANC



Organisation spécifique avec mise en place de moyens permettant à l'établissement de se préparer et faire face à une situation grave, inattendue. Le Plan Blanc est revu annuellement.

Le président de cette instance est le Docteur Gilles DELAPORTE, médecin biologiste. Le vice-président est le Docteur Jean-Marc LAURELLI, pharmacien.

Cette instance est composée de la coordonnatrice des soins / du pharmacien hygiéniste et de l'IDE hygiéniste /de la responsable service aux patients et TIM pour la cellule identitévigilance /de l'IDE de prévention en santé / des représentants des Usagers / des cadres de santé de la pharmacie, de la médecine et de l'EHPAD et des représentants syndicaux.

Plusieurs vigilances sanitaires nous concernent :

- L'infectiovigilance consiste en la surveillance et la prévention des infections associées aux soins acquises à l'hôpital, ou infections nosocomiales, qui peuvent atteindre les patients mais aussi les professionnels de santé.

- La pharmacovigilance concerne les médicaments à usage humain et les matières premières à usage pharmaceutique. Elle a pour objet la surveillance des médicaments et la prévention du risque d'effet indésirable résultant de leur utilisation.

- L'hémovigilance porte sur l'ensemble de la chaîne transfusionnelle de la collecte des produits sanguins labiles (PSL) chez les donneurs jusqu'au suivi des receveurs des PSL

- La matériovigilance s'exerce sur les dispositifs médicaux (DM), qu'ils soient marqués CE ou non, y compris dans le cadre des recherches impliquant la personne.

- La réactovigilance concerne les DM de diagnostic in vitro y compris dans le cadre des recherches impliquant la personne humaine.

EN CHIFFRE ET EN LETTRE

48 C'est le nombre d'agents issus des métiers en tension et hors tension qui, en 2022, ont été mis en stage (39) ou en CDI (9).

E comme Eco-gestes

Au sein de l'établissement, chacun a la possibilité d'agir au quotidien en diminuant la consommation d'énergie. Savez-vous par exemple qu'un écran en veille consomme au minimum 42 watts et qu'un écran allumé consomme 2,7 fois plus d'énergie ?

Consommation d'électricité pour l'ensemble de l'établissement en 2022 : 2 162 729 KWh, soit une facture qui avoisine les 224.000 euros et qui augmentera encore en 2023 en raison de la hausse des prix de l'énergie.



ZOOM



Lors de la semaine de la sécurité du patient qui s'est déroulée du 21 au 25 novembre, l'EOH et quelques correspondants en hygiène ont mis en place une chambre des erreurs. Un moyen de formation ludique, pédagogique et dynamique pour améliorer la qualité et la sécurité des soins. 107 professionnels du Centre hospitalier Pierre Dézarnaulds et du site Jeanne d'Arc ont joué le jeu pour identifier les erreurs autour de l'hygiène glissées dans la scène.

Une chambre des erreurs sera installée en continu dès le mois de février.

LES ECHOS

Vaccination

La campagne de vaccination antigrippale pour le personnel s'est tenue du 24 octobre au 30 novembre. L'infirmière de santé au travail et l'IDE hygiéniste sont passées dans tous les services de jour comme de nuit. Ce qui a permis de vacciner 212 professionnels.

Le service de santé au travail a également proposé des plages pour le 2^e rappel de vaccination contre le Covid. 52 professionnels se sont faits vacciner.

Naissances en 2022

En 2022, un peu moins de bébés ont pointé le bout de leur nez à la maternité. 754 naissances ont été enregistrées en 2022 contre 787 en 2021. 381 filles sont nées contre 373 garçons.

A la première place du classement des prénoms féminins, on retrouve Ambre suivi de Jade et Alice. Chez les garçons, c'est le prénom Gabriel qui remporte la palme. Ethan et Mattéo décrochent la 2^e et 3^e place.